

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 45

Artikel: Babeliadzo
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Depuis ce jour, à jamais mémorable, l'effervescence populaire s'est calmée. Les conversations languissent quelque peu, il est vrai, mais la grotte s'achève, se transforme, se pare petit à petit, et s'apprête à se montrer au printemps toute riante de fleurs, ornée de son tertre de verdure, de ses plantes aquatiques, de son petit lac et de ses hôtes gracieux; tout autant de choses qui feront dire à bien des personnes: « Comme les hommes sont méchants! et que leurs jugements sont prématurés! »

Aujourd'hui, Lausanne a repris sa physionomie habituelle. Et si quelque étranger visitant nos parages, vient à demander à son cicerone: « Qu'est ce donc qui agitait si fort vos populations, il y a quelques semaines?... Que se passait-il de grave dans votre ville?... »

— Oh! rien... Une grotte qui accouchait d'une souris.

L. M.

Monsieur le rédacteur,

La lecture de l'article de votre dernier numéro, intitulé: *Une femme raisonnable*, me donne le désir de le compléter, tout en le rectifiant, sur un point. J'admire et j'approuve avec vous, monsieur, le raisonnement plein de bon sens de cette dame lausannoise, sur les devoirs immédiats et la position sociale que la femme mariée doit seuls revendiquer; mais je me sens pressée de prendre la défense de ceux qu'elle appelle « beaux parleurs ». Si elle a en vue les respectables membres de la fédération britannique et continentale, qui travaillent au relèvement des mœurs en revendiquant l'égalité des droits de la femme en matière morale, elle n'a sans doute pas assisté aux intéressantes conférences tenues, en septembre dernier, au Théâtre. Là, elle aurait appris qu'un jurisconsulte anglais, qu'un sénateur français, qu'un économiste belge, qu'un philosophe vaudois, qu'un pasteur lausannois, recommandaient comme premier moyen de relèvement des mœurs l'égalité dans les salaires pour les deux sexes, et l'égalité du droit de remplir de certains emplois salariés par l'Etat; cela pour créer des moyens d'existence honorables aux femmes célibataires. De droit au vote, il n'en a pas été question, pas plus que de l'opportunité qu'il y aurait à ouvrir aux femmes la carrière du barreau ou l'accès au Grand Conseil. Vous voyez donc que les beaux parleurs ne se sont nullement lancés dans des utopies, et qu'ils ont été mûs par une véritable philanthropie lorsqu'ils ont émis le vœu que nos législations modernes sauvegardent le salaire du travail de la femme, contre les prétentions ou l'égoïsme du mari.

Après cela, Monsieur le rédacteur, si la réflexion par laquelle vous avez clos l'article en question, renferme, comme je le soupçonne, une malicieuse évocation d'une polémique concernant le vote pour la nomination des pasteurs, et de laquelle vous avez cru vous retirer avec les honneurs de la guerre, parce que vous avez eu quelques rieurs de votre côté, souffrez que je réitère ma profession de foi: « Le vote des femmes, en matière politique, est un non sens, une absurdité, une atteinte à sa modestie et à

sa dignité. » Mais, dans le canton de Vaud, où l'indifférence en matière ecclésiastique ne fait que grandir, le vote des femmes qui, elles, ne seront jamais indifférentes au choix de leur conducteur spirituel, aurait sa raison d'être.

Pourtant, si j'ai le courage de mon opinion, je n'ai aucune intention militante pour la faire prévaloir, et me déclare dores et déjà invulnérable à tous les traits qu'il vous plaira de me décocher sur ce sujet.

Sophie TROTTENVILLE.

Nous ne vous décocherons point de trait, madame; au contraire: Si nous avions eu votre lettre sous les yeux samedi dernier, nous aurions intitulé l'article en question: *Deux femmes raisonnables*.

Babeliadzo.

— Quin bons novés, Sami?

— Eh, mon pourro Abran, pas grands novés, et po dâi bons, sont pas tant épais, kâ l'est on rudo affèrè dè vivrè oreindrâi; et se lo mondo n'est pas pe crouïo què lè z'autro iadzo, po sù n'est pas pe bon. N'ia qu'à liàirè lè papâi po vairè que nion cein cein ne va tant bin et que l'est on pou pertot lo mémo affèrè. Ein France, c'est onco pî què pertot. Lâo foudràï on Bismarque po lè remettre on pou à l'oodrè, kâ c'est 'na vretablia pedi dè vairè coumeint sè conduisent. Ora, dis-mè vâi on pou! n'este pas onna vergogne dè vairè cé bravo monsu Grévy, lo président, coumeint l'est délavâ pè lè papâi. C'est 'na guieuséri! kâ se son bio fe a fé dâo miquemaque, lo pourro vilhio n'èin pâo pas dâo mé; l'est dza prâo foteint po sa bouèba dè sè trovâ accobliâie à n'on bracaillon, se bracaillon y'a, kâ on ne pâo pas mé comptâ su cein que diont lè papâi dè Paris què su on revolin dè bize. Quand vo liaidè lè z'ons, vo diont que Ferry, lo Jules, est on crâno citoyein, tandi que lè z'autro papâi lo traitont dè tsaravouta et dè chenapan. Et l'est dinsè que l'ont dza fé po Gambetta, Bassinet, Gobalet, et ti cliâo qu'ont étâ hiaut pliâci. Mè démaufio gaillâ dè cliâo coo ein « istes »: lè royalistes, monarchistes, Louis-philipistes, bonapartistes, liquoristes et autro; tot cein c'est dè la bourtiâ dè citoyeins que ne démandont pas mî què dè déguelhi la républiqua et que ne font què dè mépresi lè brâvo démocrates. Et cé certain Bolondzi qu'a étâ dégomâ dâo départémeint militéro, et qu'est ora pè Cliarmont, n'est pas on gaillâ tant ézi non plie, et ni cliâo tot rodzo que l'ont diont lè z'étransigeants; sont onco pe terriblio què Eytet ein 45.

— Se bâyi per tsi quoui l'est à Cliarmont? porrai bin ètrè tsi mon cousin Vidoudez.

— Oh n'est pas à Cliarmont su Mordze; l'est on autro Cliarmont qu'est su France.

— Ah! mè seimbiâvè bin.

— Et per tsi no, va pas tant bin non plie; mémaimeint lè brâvès dzeins s'accordont pas coumeint dévetront lo fèrè; te n'as qu'à vairè diéro sè sont rognassi pè Lozena, rappoo à la grotta dè la municipalità.

— Ah bin vâi! à propou, coumeint cein est-te onna grotta?

— Onna grotta, Abran, c'est on moué dè pierrès bornu, iò on fà peci on borné po que y'aussè 'na golhie à fond et on recouvrè tot cein d'herbadzo.

— Cein dâi ètrè bin galé. Pè bounheu que sè sont arreindzi et que la vont fini. Te dis que cein ne va rein bin nion cein, portant lè derràirès vôtès sont bin z'uès, sein sè tsecagni.

— Pas tant d'affèrè ! te n'as pas liaisu la *Gazetta*, ni la *Revua*. L'est veré que dein lè veladzo on ne s'est pas tant ètsàodà. Faut bin derè assebin que dein l'arrondissèment dè la Mâoguiettaz, lè quatre conseillers à nonmâ sont saillâi riche-raque, tot coumeint lè tràï dè l'arrondissèment dè Mâoraz, vu que n'iavâi que 'na lista. Po l'arrondissèment dè la Pâodéze, yein avâi duès : iena que portâvè lè vilhio conseillers et ne n'autro iò y'ein avâi tràï novés ; mâ lo peuple n'a pas volliu fèrè on affront à tràï citoyens qu'aviont età lo represeintâ tandi tràï z'ans à Berna, et pè ti lè teimps ; et sein derè dâo mau dè quoui que sâi, l'a renonmâ lè vilhio, et tot a età de. Vouaïque lo momeint dè gouvernâ, à la revoyance, Abran !

— A tè revairè, Sami !

BAISER VOLÉ

par Eugène MORET.

C'était une grande jeune fille, pâle et mince, un peu souffreteuse d'aspect, et qui devait être belle en dépit de son manteau de saison attardée, de son chapeau passé de mode qu'un ruban fané ne parvenait pas à rajeunir, et de ses allures un peu humbles.

Elle avait bien tort cependant de se montrer honteuse de son accoutrement, évidemment pauvre, car personne ne paraissait le remarquer ; si on se retournait sur sa route, ce n'était au contraire que pour l'admirer, séduit par la finesse de sa physionomie et la distinction discrète de sa tenue.

Elle descendait le quartier des Batignolles et marchait d'un pas pressé, longeant l'avenue de Clichy et traversant la place Moncey. Elle s'engagea dans le quartier Montmartre, gagna la rue de Douai et s'arrêta dans la rue de la Rochefoucauld. Elle était devant une grande maison de belle apparence, dont elle franchit la porte cochère, embarrassée alors par un coupé trois-quarts à train noir, conduit par un cocher anglais haut sur siège, qui tourna sur la droite dans une cour sablée et stoppa à la grille dorée d'un pavillon de haut style.

— Madame la baronne de Saint-Mégret.

Le pavillon lui fut indiqué.

La jeune fille suivit le coupé, mais s'effaça devant une femme qui en descendait. Une toute jeune femme ou le paraissant, emmitouflée dans ses fourrures, bien qu'on ne fût encore que dans les premiers jours d'avril et que la journée ne s'annonçât pas rigoureuse, toute petite, fluette, mignonne, coquette, mais semblant grelotter sous la martre qui l'enveloppait par-dessus sa robe de velours de feuille-morte bronzée et sa double jupe.

Elle fit un signe, le cocher tourna, gagna l'écurie, et la baronne, c'était une baronne, gravit les degrés de l'escalier luxueux, tout garni de plantes grimpantes et d'arbustes verts s'étagant dans leurs caisses luisantes et caressant de leurs tiges élancées l'immense candélabre de bronze doré et les deux bacchantes de marbre blanc veiné de bleu de Carrier-Belleuse.

Un timbre électrique avait vibré, la porte du premier s'était toute seule ouverte, une portière de velours à

torsade d'or s'était soulevée, la baronne avait disparu et tout était retombé dans le silence.

La grande jeune fille pâle et mince, gênée davantage dans sa mise modeste, gravissait à son tour l'escalier, dont le grand tapis amortissait ses pas, et sonnait à la même porte.

— Madame la baronne de Saint-Mégret ?

— Quel nom faut-il annoncer ?

— Mlle Thérèse.

— Ah ! c'est vous ? Venez vite, madame vous attend.

Elle n'attendait pas depuis longtemps, la petite baronne, et cependant déjà elle s'impatientait. Ce n'était pas, en effet, la peine d'avoir avancé son retour du Bois, si le rendez-vous qu'elle avait donné était manqué. Elle regarda sa montre : la visiteuse était en retard.

La réception fut sèche et la jeune fille dut balbutier une excuse.

Elle dit son âge, qui lui fut demandé, et le visage pincé de la petite baronne se rasséréna. Vingt-deux ans. Quelle plaisanterie ! Elle en déclarait vingt-cinq pour sa part, et la grande glace du boudoir perdue sous la peluche et les ors des frises lui renvoyant son image, il lui sembla qu'elle paraissait aussi jeune que cette pauvrete.

C'était une erreur, oh ! une grosse erreur. La baronne accusait l'âge véritable de son acte de naissance : trente-deux ans, bien qu'elle opérât des miracles pour dissimuler une année ou deux. Beauté surfaite et, d'ailleurs, toute de convention : sourire figé dans les plis d'une lèvre mince et sanguinolente, tranchant sur la matité d'un masque rigide ; l'œil beau, mais dur, avec des reflets d'acier, et le front, étroit, sur une tête trop petite ; les cheveux tirés, plaqués, rougis de henné, se terminant en un chignon énorme tordu trop haut.

On disait que cette femme avait été adorée de son mari... car il y avait eu un mari, bien qu'elle parût de nature à s'en passer, un vrai mari mort de sa belle mort. Le baron était même décédé à point pour ne laisser que des regrets mitigés, ayant eu à la fois le génie, après avoir végété quarante ans, de s'enrichir dans une journée par un coup de filet à la Bourse et de disparaître avant d'avoir eu le temps de se ruiner.

La baronne lui en savait un gré infini et ne parlait de lui qu'avec douceur, bien qu'elle fût de l'avis d'un grand philosophe : « Qu'être mort, c'est n'avoir jamais vécu. »

— Vous savez, dit la baronne de Saint-Mégret à la visiteuse, légèrement intimidée, quel service j'attends de vous ? Ma fille a quinze ans : je croyais son éducation terminée et je comptais la marier, mais j'apprends qu'elle ne sait absolument rien que ses prières, qu'elle dit mal, et son piano, qu'elle écorche. C'est toute une instruction à reprendre par la base ; nous y sacrifions six mois, s'il le faut ; cela vous va-t-il ? Ici, bien entendu, et devant moi, quand faire se pourra.

L'institutrice ne broncha pas, ne fit pas une observation et s'inclina.

— Je sors beaucoup et j'ai peu de loisirs à moi, reprit la baronne, mais je sens qu'il est grand temps que je m'occupe de cette enfant. Néanmoins, la question est de savoir si vous avez les capacités nécessaires pour répondre à mon programme ?

— Madame, dit la jeune fille, j'ai mon brevet supérieur et j'étais en passe d'aller plus loin, je suis élève du collège Sévigné.

— Je ne connais pas, fit la baronne avec une moue dédaigneuse ; ce n'est pas cela dont il s'agit, je tiens seulement à savoir si vous avez une autorité suffisante pour vous faire écouter.

— Je l'espère, madame.

Ce qui faisait dire cela à la baronne, c'était la toilette